

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	SPECLT SSPR 6PK FABRIC DRK RD	Date de Révision:	10/5/2023
Étiquette d'un Produit:	358831	Société/Entreprise:	10/14/2021
Utilisation Recommandée:	Fabric Paint/Aerosols		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

30% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Toxicité reproductive, catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Gaz sous Pression; Gaz Comprimé	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Éther Diméthylque	115-10-6	25-50	GHS04	H280
Éthanol	64-17-5	10-25	GHS02	H225
Oxyde De Fer	1309-37-1	1.0-2.5	Indisponible	Indisponible
Silice Précipitée Amorphe	112926-00-8	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H315-319-332-335-360
2,4,7,9-Tétraméthyl-5-yn-4,7-Diol	126-86-3	0.1-1.0	GHS05-GHS07	H302+H312-317-318
Morpholine	110-91-8	0.1-1.0	GHS02-GHS05-GHS06-GHS07	H226-302+H332-311-314
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
N'-(3,4-Dichlorophenyl)-N,N-dimethyl urea	330-54-1	<0.1	GHS08	H351-373
L'Acide Carbamique, 1H-Benzimidazole-2-yl-, Ester Méthylque	10605-21-7	<0.1	GHS08	H340-360
3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	55406-53-6	<0.1	GHS05-GHS06-GHS07-GHS08	H302-317-318-331-372

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: L'eau pulvérisée pourrait s'avérer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire éclater le contenant. POINT D'ÉCLAIR EST INFÉRIEUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

Stockage: Contenu sous pression. Ne pas entreposer à plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Éther Diméthylque	115-10-6	30.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthanol	64-17-5	15.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Oxyde De Fer	1309-37-1	5.0	5 mg/m3	N.E.	10 mg/m3	N.E.
Silice Précipitée Amorphe	112926-00-8	1.0	N.E.	N.E.	20 mppcf	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2,4,7,9-Tétraméthyl-5-yn-4,7-Diol	126-86-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Morpholine	110-91-8	1.0	20 ppm	N.E.	20 ppm	N.E.
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	1.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
N'-(3,4-Dichlorophenyl)-N,N-diméthyl urea	330-54-1	0.1	10 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
L'Acide Carbamique, 1H-Benzimidazole-2-yl-, Ester Méthylque	10605-21-7	0.1	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	55406-53-6	0.1	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

Protection de la peau: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Jet en brume	État Physique:	Liquide
Odeur:	MODÉRÉE	Seuil de l'odeur:	N.E.
Gravité spécifique:	0.876	pH:	N.A.
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	Viscosité:	Non Déterminé
Solubilité dans l'eau:	Miscible	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé	Limites d'Explosivité, %vol:	1.9 - 19.0
Plage du point d'ébullition:	-24 - 100	Point d'éclair, °C:	-41
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Température d'Auto-Inflammation, °C:	Non Déterminé
Taux d'évaporation:	Plus rapidement que l'Éther	Pression de Vapeur:	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/L Rat
1309-37-1	Oxyde De Fer	>10000 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	6000	N.E.
872-50-4	n-Méthyl-Pyrrolidone	3914 mg/kg Rat	8000 mg/kg Rabbit	20 mg/L Rat
126-86-3	2,4,7,9-Tétraméthyldéc-5-yne-4,7-Diol	>500 mg/kg Rat	>1000 mg/kg Rabbit	N.E.

110-91-8	Morpholine	1050 mg/kg Rat	310 - 810 mg/kg Rabbit	N.E.
34590-94-8	2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	5350 mg/kg Rat	9500 mg/kg Rabbit	>20 mg/L
330-54-1	N'-(3,4-Dichlorophenyl)-N,N-dimethyl urea	4990 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.
10605-21-7	L'Acide Carbamique, 1H-Benzimidazole-2-yl-, Ester Méthylque	>5050 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	N.E.
55406-53-6	3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	1470 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Élimination: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinerez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
Numéro UN:	N.A.	1950	1950	N.A.
Nom UN::	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosol, inflammable	Aerosols, flammable	Aérosol, inflammable
Classe de danger :	N.A.	2	2.1	N.A.
Groupe d'emballage:	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gaz sous Pression, Toxicité pour la Reproduction

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8
Pigment de bleu de phtalocyanine	147-14-8
N'-(3,4-Dichlorophenyl)-N,N-dimethyl urea	330-54-1
3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate	55406-53-6
Copper, [29H,31H-phthalocyaninato(2-)-N29,N30,N31,N32]-, (1,3-dihydro-1,3-dioxo-2H-isoindol-2-yl)methyl derivatives	68411-06-3

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 4 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 4 **Instabilité:** 0

Réactivité Incrémentale Maximale: 0.40

CE DATE DE RÉVISION: 10/5/2023

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit
Modification des Propriétés de la Substance et/ou
du Produit dans la ou les Section(s):
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection
Individuelle
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Changement du Marque des Substances
Dangereuses
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Changement du Nom Chimique de la Substance
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.